



Avis d'attribution

VILLE D'ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON - M. François DRIOL - Maire - Avenue du Parc - 42160 ANDRÉZIEUX-BOUTHEON - Tél : 04 77 55 03 42

mèl : marchespublics@andrezieux-bouthéon.com

web : <http://www.andrezieux-bouthéon.com>

SIRET 21420005700179

Objet : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition et la mise en oeuvre du futur mode de gestion du complexe d'animation des bords de Loire (CABL) et de divers espaces réceptifs à Andrézieux-Bouthéon

Nature du marché : Services

Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 71241000 - Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon 184, rue Duguesclin 69433 Lyon - Cedex 03 Tél : 0478141010 - Fax : 0478141065 greffe.ta-lyon@juradm.fr

Attribution du marché

Date d'attribution : 22/12/22

Marché n° : MA2254

AUREAM, 19 RUE BROCHANT, 75017 PARIS 17

Montant indéfini

Envoi le 16/03/23 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://loire.marches-publics.info/> (MP17355)



Avis rectificatif du 15/03/23

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - M. le Président - Hôtel du département - 2 rue Charles de Gaulle - 42022 Saint-Etienne - Cedex 1

mèl : retraitmarche@cg42.fr

web : <http://www.loire.fr>

Référence : 23AS-DAJCP-2017-X

Objet : Assistance au maître d'ouvrage - préconisations de travaux contre le radon dans les bâtiments du Département de la Loire.

Référence acheteur : 23AS-DAJCP-2017-R1-X

Remise des offres :

au lieu de : 16/03/23 à 16h00 au plus tard.

lire : 24/03/23 à 16h00 au plus tard.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.loire.fr/e-marchespublics> (MP17323)



Avis rectificatif du 17/03/23

SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE - M. Le Président - 2 Avenue GRÜNER - CS 80257 - 42006 Saint Etienne - Cedex 1 - Tél : 04 77 49 74 07

mèl : marches@saint-etienne-metropole.fr

web : <http://www.saint-etienne-metropole.fr>

Référence : 2023-GG-0001

Objet : Travaux de mise en oeuvre d'un nouveau dispositif de contrôle des accès adossé à la billetterie du stade Geoffroy Guichard à Saint-Etienne

Remise des offres :

au lieu de : 24/03/23 à 12h00 au plus tard.

lire : 30/03/23 à 12h00 au plus tard.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.saint-etienne-metropole.fr> (MP17381)

URBANISME

Loire



Avis au public

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION LANCLEMENT DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi45) DE LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

Le public est informé que, par délibération du 7 mars 2023, le Conseil communautaire de Loire Forez agglomération a lancé la procédure de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi45) de Loire Forez agglomération. Cette délibération est publiée pendant deux mois sur le site internet de Loire Forez agglomération. (EP17405)



Avis de consultation du public

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur le directeur de la société SOLYFONTE, activité de fonderie de précision, a déposé une demande d'enregistrement concernant la rubrique 2565 (revêtement métallique ou traitement de surfaces quelconques par voie électrolytique ou chimique), qu'il exploite 10 boulevard des Entreprises, ZI de Vaure, à MONTBRISON.

En exécution d'un arrêté de Monsieur le sous-préfet de Montbrison en date du 15 février 2023, cette demande, les plans et les pièces annexées feront l'objet d'une consultation du public en mairie de MONTBRISON, aux heures et jours habituels d'ouverture du service au public, pendant quatre semaines, du lundi 20 mars au lundi 17 avril 2023 inclus.

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie de MONTBRISON et y faire valoir ses observations sur le registre ouvert à cet effet, par courrier à la sous-préfecture de Montbrison - service installations classées pour la protection de l'environnement - Square Honoré d'Urfé - CS 80199 - 42605 MONTBRISON Cedex ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ddpp-enquete-icpe@loire.gouv.fr avant le 17 avril 2023.

Cette demande fera l'objet, à l'issue de l'instruction réglementaire prévue à l'article R512-46-9 du code de l'environnement d'une décision préfectorale d'enregistrement, éventuellement assortie de prescriptions particulières ou de refus prise par Monsieur le Préfet de la Loire. (EP16998)



PLATEFORME
D'ANNONCES LÉGALES
POUR LES
PROFESSIONNELS
DU DROIT
ET DU CHIFFRE

Pour obtenir votre accès professionnel :
04 72 07 43 60 • www.expertlegales.fr



PALMARES SERVICE ANNONCES LEGALES
Primé en 2017, 18, 19, 20, 2021 & 2022